

Europäischer Unfallbericht

Bitte höflich bleiben

Bitte Ruhe bewahren

► Hinweise zur Handhabung

Gebrauchsanweisung für den Unfallbericht

Dieser Unfallbericht entspricht dem vom Comité Européen des Assurances (CEA) geschaffenen Modell.

Wie ist der Unfallbericht auszufüllen?

— Am Unfallort

1. Verwenden Sie nur einen Satz für 2 beteiligte Fahrzeuge (2 für 3 beteiligte Fahrzeuge etc.). Es spielt keine Rolle, wer sie liefert oder ausfüllt. Verwenden Sie einen Kugelschreiber und schreiben Sie kräftig, so daß die Kopie leserlich wird.
2. Beachten Sie beim Ausfüllen des Unfallberichtes folgendes:
 - Beziehen Sie sich bei der Antwort auf die Fragen
 - a) gemäß Ziff. 8 auf Ihre Versicherungsdokumente (Police oder Grüne Karte) und
 - b) gemäß Ziff. 9 auf Ihren Führerschein.
 - Bezeichnen Sie genau den Punkt des Zusammenstoßes (Ziff. 10).
 - Zeichnen Sie mit einem Kreuz jene Tatbestände (1—17), die auf Ihren Unfall zutreffen (Ziff. 12), und geben Sie am Schluß die Zahl der von Ihnen bezeichneten Felder an.
 - Zeichnen Sie eine Unfallskizze (Ziff. 13).
3. Nennen Sie Unfallzeugen, insbesondere bei Meinungsverschiedenheiten.
4. Unterschreiben Sie den Unfallbericht und lassen Sie ihn durch den anderen Lenker auch unterzeichnen. Übergeben Sie ihm ein Exemplar und behalten Sie das andere.

— Zuhause

- Vergessen Sie nicht anzugeben, wo und wann Ihr Fahrzeug durch den Sachverständigen besichtigt werden kann (nur bei Kaskoversicherung).
- Verändern Sie auf keinen Fall den Unfallbericht.
- Übersenden Sie das Formular unverzüglich Ihrer Versicherungsgesellschaft.

— Spezialfälle

- Besitzt der andere Unfallbeteiligte das gleiche (vom Comité Européen des Assurances genehmigte) Formular, aber in einer anderen Sprache, so denken Sie daran, daß die Formulare gleich sind und die einzelnen Fragen denselben Inhalt haben. Zu diesem Zwecke sind die einzelnen Fragen nummeriert.
- Das vorliegende Formular dient auch für Unfälle ohne Drittschäden, bei Kaskoversicherung zum Beispiel bei Sachschaden am eigenen Fahrzeug sowie bei Schäden durch Diebstahl und Feuer.

Bei Erhalt eines neuen Unfallberichtes bitte diesen sofort in das Handschuhfach Ihres Fahrzeuges legen

Constat Européen d'Accident

ne nous fâchons pas restons courtois soyons calmes

► voir mode d'emploi

Mode d'emploi du Constat amiable — Déclaration d'accident

Ce constat est conforme au modèle retenu par le Comité Européen des Assurances (C.E.A.)

A utiliser pour tout accident automobile

Que faire en cas d'accident?

Quelles qu'en soient les circonstances, conservez votre sang froid et restez courtois.

— S'il n'y a que des dégâts matériels:

— Présentez spontanément votre attestation d'assurance et votre permis de conduire et remplissez tranquillement et soigneusement, avec l'autre conducteur, un seul et même constat amiable.

— S'il n'y a un blessé même léger:

— AlerteZ d'abord la Police ou la Gendarmerie.

Comment remplir un constat d'accident?

— Sur les lieux de l'accident

1. Utilisez un seul carnet de constat amiable pour 2 véhicules en cause (2 pour 3 véhicules, etc...). Peu importe quel le fournit ou le remplit. Employez de préférence un stylo à bille et appuyez fort, le double sera plus lisible.
 - 2. N'oubliez pas, en rédigeant le constat:
 - de vous reporter pour répondre aux questions:
 - a) de la rubrique 8, à vos documents d'assurance (contrat ou carte verte),
 - b) de la rubrique 9, à votre permis de conduire;
 - d'indiquer avec précision le point de choc initial (rubrique 10);
 - de mettre une croix (X) dans la case à hauteur de chacune des rubriques de circonstances (n° 1 à 17) s'appliquant à l'accident (rubrique 12) et d'indiquer le nombre des cases ainsi marquées;
 - d'établir un croquis de l'accident (rubrique 13).
3. Si l'accident a eu des témoins, écrivez leur nom et adresse, surtout en cas de difficultés avec l'autre conducteur.
4. Signez et faites signer le constat par l'autre conducteur. Remettez-le, un des exemplaires, conservez l'autre.

— Chez vous

- Complétez les renseignements dont a besoin votre Assureur, en remplissant la déclaration d'accident au verso du constat.
- N'oubliez pas de préciser où et quand votre véhicule sera visible pour que l'expert puisse au plus vite examiner les dégâts.
- Ne modifiez en aucun cas la partie constat (recto).
- Transmettez ce document sans retard à votre Assureur.

— Cas particuliers

- Si l'autre conducteur est en possession d'un formulaire également conforme au modèle retenu par le Comité Européen des Assurances, mais établi dans une langue différente, sachez qu'il est identique au vôtre et vous pouvez donc suivre la traduction de rubrique en rubrique (elles sont numérotées à cet effet) sur votre propre carnet.
- Le présent formulaire servira également dans les cas d'accident sans tiers (lésés), par exemple: dégâts matériels propres, vol, incendie, etc...

Des réception d'un nouveau carnet de constat, mettez-le dans la boîte à gants de votre véhicule.